

La Réole , le 9 janvier 2018



Le Proviseur

aux

Services et entreprises accueillant les élèves
du lycée Jean RENOÜ

Objet : Séquence d'observation en milieu professionnel du 11 juin au 22 juin 2018

Téléphone : 05.56.61.05.15

Fax : 05.56.71.04.73

Mél : Ce.0330109p@ac-bordeaux.fr

Web: <http://lyceejeanrenou-lareole.net>

1 Rue Jean Renou - B.P. 40050
33192 La Réole

Affaire suivie par :

YL MEUINER

Proviseur Adjoint

Madame, Monsieur,

L'ouverture sur la vie sociale et professionnelle est indispensable à l'éducation des jeunes.

Au lycée Jean RENOÜ , tous les élèves de seconde doivent accomplir une séquence d'observation dans un milieu professionnel en fin d'année scolaire afin d'enrichir leurs connaissances des métiers et des parcours de formation.

Il ne s'agit pas d'un stage de formation professionnelle mais d'une découverte du monde professionnel et d'une expérience éducative, destinée à faire découvrir aux jeunes la richesse et la variété professionnelles. Ils pourront également découvrir la place que tiennent dans la vie professionnelle le travail en équipe, la persévérance, le sens des responsabilités et la motivation.

A l'issue de ce stage, l'élève rédigera un rapport qu'il devra rendre avant le 6 juillet 2018 au lycée. Ce rapport ne devra pas être une simple description des activités de l'entreprise. Il devra faire état de l'implication personnelle de l'élève et des enseignements qu'il tire de son expérience.

Avant de rendre son rapport, l'élève présentera son travail au responsable de l'entreprise. Celui-ci attestera, par une signature, qu'il en a pris connaissance, et pourra, s'il le souhaite, y inscrire ses remarques. Ce travail fera l'objet d'une évaluation par les professeurs et une appréciation sera notée sur le bulletin du premier trimestre de l'année scolaire suivante. Les meilleurs travaux seront exposés au C.D.I. du lycée.

L'élève vous présentera trois conventions de stage que vous devrez signer. Nous vous en retournerons un exemplaire après signature du lycée.

L'élève vous remettra deux documents à compléter à l'issue de son stage d'observation : une attestation de présence et une évaluation du stagiaire. Vous lui rendrez ces documents à la fin de sa période de stage.

Je vous remercie par avance de votre implication dans ce processus de formation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Proviseur